

Mas-Thibert : le pont de Beynes mis en sécurité

Publié par [Marie-Pierre Garrabos](#) le vendredi 2 mars 2018 à 15h06 - [Quartiers / Villages](#), [Urbanisme / Travaux](#)



Le pont de Beynes n'est plus accessible aux poids lourds supérieurs à 3,5 tonnes. photo Ville d'Arles.

Les agents du service de la Voirie ont mis en place, le 2 mars 2018, un portique de limitation de hauteur et des blocs d'enrochement à l'entrée du Pont de Beynes, afin d'empêcher la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur cet ouvrage fragilisé par le temps.

Sur ce pont, qui franchit le canal d'Arles-à-Bouc en venant de la D35 avant l'entrée dans Mas-Thibert, la limitation de circulation aux véhicules jusqu'à 3,5 tonnes est déjà effective et signalée. Mais elle n'est pas toujours respectée.

Bien que l'ouvrage datant du XIX^{ème} siècle ait été renforcé après la Seconde guerre mondiale, une toute récente expertise a mis en évidence une érosion des maçonneries au niveau des appuis et un mauvais état du tablier. Elle démontre la nécessité impérieuse, pour des raisons de sécurité, d'empêcher la circulation des poids lourds de plus de 3, 5 tonnes, qui fragilisent encore l'édifice. Pour franchir le canal d'Arles-à-Bouc dans le secteur, ces derniers peuvent emprunter deux ponts, l'un à l'entrée de Mas-Thibert, le second plus au nord, de l'autre côté du pont de Beynes.